

Préfecture du Bas-Rhin
Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

Autorisation environnementale

Installation soumise à autorisation au titre du code de l'environnement
dans le domaine de l'eau

Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par le
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) d'Alsace-Moselle
pour réaliser des travaux nécessaires à la construction
de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Sessenheim
sur le ban communal de Sessenheim
et les travaux de pose de canalisation de transfert entre les communes de
Soufflenheim, Sessenheim et Stattmatten.

**Observations et propositions adressées par le public à la commission d'enquête
sur la boîte mail de la préfecture du Bas-Rhin (pref-autorisation-environnementale@bas-rhin.gouv.fr).**

1° - Jacqueline Ingwiller Cécile Hauswirth :
le 19/02/2019 – 09h26

Bonjour,

Fréquentant régulièrement la piste cyclable qui relie Auenheim à Sessenheim nous croisons de nombreux retraités faisant une promenade, des grands-parents ou parents avec une poussette ou un landau, des joggeurs et des cyclistes. Nous pensons qu'une station d'épuration tout près de cette piste et proche des dernières maisons d'Auenheim n'a pas sa place à cet endroit.

Jacqueline Ingwiller Cécile Hauswirth

2° - Monsieur Th. MOCKERS – 6 rue de la forêt 67480 ROUNTZENHEIM :
le 21/02/2019 – 09h41

Madame, Monsieur,

Ce projet d'implantation d'une station de traitement des eaux usées semble voiler une certaine

malveillance à l'encontre du village de Rountzenheim-Auenheim. Les stations de Soufflenheim et Stattmatten actuelles sont toutes les deux placées au Nord des localités citées, ce qui écarte les possibilités de nuisances olfactives au vu des vents dominants du Sud-Ouest. En plaçant la nouvelle STEP au Sud de Rountzenheim-Auenheim, on va faire subir à ces habitants ce que l'on a eu la précaution d'éviter à d'autres... Quant aux extensions éventuelles au bord d'une route à forte circulation me paraissent pour le moins inappropriées.

Monsieur Th. MOCKERS, 6 rue de la forêt 67480 ROUNTZENHEIM

3° - Philippe Bouchet - 9, rue Neuve 67480 ROUNTZENHEIM (France) :

le 21/02/2019 – 10h16

Monsieur le Préfet,

Je souhaite apporter les observations suivantes dans le cadre de l'enquête publique que vous avez missionnée dans le cadre de la construction d'une nouvelle STEU à Sessenheim.

1) Le lieu choisi par le maire de la commune de Sessenheim place en extrême limite de banc communal Nord cette nouvelle STEU, mais très proche de la commune nouvelle de Rountzenheim-Auenheim avec un risque élevé de faire subir à la population de cette commune tous les désagréments olfactifs en raison des vents dominants Sud-Ouest. Le maire de Sessenheim accepterait-il que de telles nuisances affectent la population de sa commune? Car ces nuisances olfactives sont réelles, contrairement aux affirmations des ingénieurs du SDEA: la population et le maire de Roppenheim les subissent assez régulièrement... Avec, à l clef, une baisse de la valeur des terrains... qui affectera également Sessenheim sur son banc communal Nord...

2) Placée à l'extrême Nord du banc communal de Sessenheim, cela nécessitera un allongement des canalisations puisque tant Stattmatten, Dahlunden que Sessenheim sont placées plus au Sud et du fait de la forêt de Rountzenheim-Auenheim, les canalisations apportant les eaux usées de Soufflenheim devront passer plus au Sud avant de monter vers la nouvelle STEU... Ne pourrait-on pas prévoir une STEU qui soit placée sur une ligne plus droite entre les quatre communes qu'elle dessert?... Du style à côté de l'actuelle déchèterie de Soufflenheim qui fait encore partie du banc de Sessenheim: le maire pourrait effectuer un échange de terrains, s'il le souhaitait...

3) L'actuel terrain retenu par le maire de Sessenheim est en plein biotope dans une zone Natura 2000: cette construction aura un impact résolument négatif sur la biosphère...

4) Placer une STEU en bordure d'une voie de circulation importante, juste à côté d'une voie cyclable inaugurée en grande pompe il y a peu est un non-sens environnemental, psychologique et humain. Alors qu'il y a suffisamment de terrains plus appropriés et situés dans des zones à plus faible nuisance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe Bouchet

4° - Gentner Aimé et Jeannine - 22 rue de la gare - F67480 Auenheim :

le 21/02/2019 – 16h25

Mme, Mr.

La notion de liberté, contenue dans notre devise nationale, consiste à mes yeux à faire tout ce que l'on veut à condition de ne pas être dommageable aux autres.

Dans le projet sus-nommé, je considère que cela est loin le cas. Bien sur, on trouvera toujours des impératifs et des arguments pour son exécution.

En fut-il jamais autrement ? Dans une société où l'argent roi justifie toutes choses, à force de bétonner à outrance et en argumentant la forte demande de nouveaux terrains de construction aux dépens multiples de la nature, on occulte les contraintes et conséquences qui vont avec. Surtout quand elles sont pour les autres.

Comme par exemple les stations d'épurations devenues trop petites, plus aux normes etc ...

Habitant de la commune Rountzenheim – Auenheim, je m'élève fermement contre ce projet qui pénalisera mon patrimoine en valeur absolu, mon environnement naturel auquel je tiens beaucoup sans parler des contraintes olfactives y adhérents par temps venteux ou caniculaire. Les rejets dans la nature, déjà largement pénalisée par toutes sortes d'influences humaines malsaines et irresponsables justifient mon choix et celui de mon épouse.

La Moder ,son biotope naturel "protégé" dont on connaît la beauté depuis notre pont, ne peuvent pas être des déversoirs en amont de notre commune .

C'est donc en toute connaissance de cause, que nous disons **NON** à ce projet, étant conscient qu'il y ai de fortes chances que sa réalisation soit d'hors et déjà décidé en "haut-lieu", comme diraient "certains". En tant que citoyen, je me sens un peu comme le Don Quichotte de Cervantès, combattant avec fougue des "moulins à vent...". Sauf qu'en France, ces temps-ci, la fougue ... sans parler des multitudes de "moulins".

Gentner Aimé et Jeannine

5° - Madame X (Anonyme n°1) :

le 21/02/2019 – 18h02

Bonjour. Nous sommes contre se projet Cette station doit être déplacée dans une zone où les habitants ne seraient pas impacté par toutes les nuisances pourquoi ne pas la déplacer entre sessenheim et soufflenheim

**6° - Gentner Aimé - 22 rue de la gare - F67480 Auenheim – Correspondance retransmise par
Mme Klöpfer :**
le 21/02/2019 – 22h03

Mme, Mr.

La notion de liberté, contenue dans notre devise nationale, consiste à mes yeux à faire tout ce que l'on veut à condition de ne pas être dommageable aux autres.

Dans le projet sus-nommé, je considère que cela est loin le cas. Bien sur, on trouvera toujours des impératifs et des arguments pour son exécution.

En fut-il jamais autrement ? Dans une société où l'argent roi justifie toutes choses, à force de bétonner à outrance et en argumentant la forte demande de nouveaux terrains de construction aux dépens multiples de la nature, on occulte les contraintes et conséquences qui vont avec. Surtout quand elles sont pour les autres.

Comme par exemple les stations d'épurations devenues trop petites, plus aux normes etc ...

Habitant de la commune Rountzenheim – Auenheim, je m'élève fermement contre ce projet qui pénalisera mon patrimoine en valeur absolu, mon environnement naturel auquel je tiens beaucoup sans parler des contraintes olfactives y adhérents par temps venteux ou caniculaire. Les rejets dans la nature, déjà largement pénalisée par toutes sortes d'influences humaines malsaines et irresponsables justifient mon choix et celui de mon épouse.

La Moder ,son biotope naturel "protégé" dont on connaît la beauté depuis notre pont, ne peuvent pas être des déversoirs en amont de notre commune .

C'est donc en toute connaissance de cause, que nous disons **NON** à ce projet, étant conscient qu'il y ai de fortes chances que sa réalisation soit d'hors et déjà décidé en "haut-lieu", comme diraient "certains". En tant que citoyen, je me sens un peu comme le Don Quichotte de Cervantès, combattant avec fougue des "moulins à vent...". Sauf qu'en France, ces temps-ci, la fougue ... sans parler des multitudes de "moulins".

Gentner Aimé et Jeannine

7° - Monsieur Fabien Lavallard :
le 23/02/2019 – 09h24 :

Bonjour

Je me permet de vous écrire concernant le projet de station des eaux usées sur le territoire de Sessenheim.

Je me pose quelque question sur le choix de l'emplacement:

- Comment ce fait il que l'emplacement retenu est en limite du territoire de la commune de Sessenheim?

Mise à jour le : 19/03/19

- Pourquoi l'emplacement retenu n'est pas celui juste en bordure de la déchetterie de Soufflenheim?

je pense que vous direz que les stations de traitements actuels ne dégagent aucune odeur etc, alors pourquoi cette station est elle le plus éloigné de Sessenheim. Sachant que les conduite et tuyau doivent avoir un prix très important, la logique voudrait qu'on cherche à économisé sur ce poste de dépense et donc d'éviter autant que possible d'éloigner la station du village.

Un autre emplacement que je vous suggère est ce lui matérialisé sur la carte ci dessous, il possède l'avantage d'être sur l'axe Soufflenheim Sessenheim Dalhunden, ce qui fait des économie de conduite , travaux de voirie... et de plus ne gêne aucunement les habitants des communes environnantes



Cordialement

Fabien Lavallard

8° - Madame Elodie Anthoni :

le 23/02/2019 – 09h27 :

Bonjour

Je souhaite vous faire part de ma crainte, car j'ai reçu un courrier ce jour qui fait par d'une éventuelle construction de station d'épuration près de mon village Rountzenheim...

je ne souhaite pas cette construction à proximité et ne comprends pas une telle décision pour un service qui n'est même pas destiné à notre village, sans compter les nuisances et désagrément que

Mise à jour le : 19/03/19

cela implique .. en effet je vais tous les jours à Strasbourg pour mon travail et je perçoit déjà les odeurs de l'autoroute de la station qui se situe à la sortie d'autoroute de Hoerdt alors je n'imagine même pas ce que cela va donner près de mon domicile.

Bien cordialement,

Elodie Anthoni

9° - Monsieur Luc ILLIG (22 rue des cigognes - 67480 Rountzenheim) :

le 23/02/2019 – 10h23 :

Bonjour,

Je me permet de vous contacter au sujet de la STEU de Sessenheim, plusieurs points me dérangent :

- Nuisances olfactives puisque nous sommes dans les vents dominants
- Emplacement devant une piste cyclable qui vient d'être réalisé pour quelques millions et axe principal du cyclotourisme.
- Augmentation du volume d'eau rejetée dans la Moder (+5000 habitants de Souffleheim)
- De nombreuses zones sont classées Natura 2000 ou sous protection du biotope (couloir à gibiers, roselière qui ne permettra aucun extension etc etc...)
- Evolution climatique dans les années futures (inondations, changement de clima) et extensions de ces éventuelles installation
- Impact indirect : valeur éventuelle du patrimoine revue à la baisse (j'ai fait évaluer ma maison , en cas d'odeur que vaudra t elle encore....)
- Points graves voir très graves les liens et adresses e-mails ne fonctionnent pas !!!!! j'ai du chercher pour le mail et pour le lien impossible.....pour moi un vis de forme.
- Adresse pour les courriers..... mairie de Sessenheim..... (lors d'un conseil municipal nous faisons sortir un élu s'il est impliqué.... Dans notre cas nous envoyons le courrier à la mairie de Sessenheim....)
- Longueur des canalisations Soufflenheim pompe des kilomètres, la sortie se fait a l'ancienne STEP de Sessenheim
- Choix fait en parti à cause des subventions (projet le plus subventionné) pour moi un très mauvais argument, (les subventions proviennent d'impôts que nous payons) autre projet de l'autre coté de l'autoroute a coté de la déchetterie et gravière écarté car moins subventionné, alors que l'accès (rond point) existe et en plus possibilité d'extension.....
- Mauvaise communication SEDA / Mairies , les voisins auraient aimé voir les maires ou le SDEA lors d'un CM pour expliquer le projet on ne mord pasen tant que propriétaire je ne pose pas de tas de fumier sur la limite de mon terrain sans demander mon voisin.....

En cherchant bien je trouverai certainement d'autres arguments, pour moi c'est un projet qui vu la conjoncture actuel est mal ficelé.

ILLIG Luc

Mise à jour le : 19/03/19

10° - Monsieur Yann NOBLET :

le 23/02/2019 – 11h03 :

Bonjour,

Je vous fait part de me refus totale de ce projet. Ce projet n'est même pas pour notre village (Rountzenheim) donc je vois pas pourquoi c'est aussi proche de mon village. Surtout qu'on aura toute les nuisances olfactives de cette station vu les vents dominants.

Cordialement

M. NOBLET Yann

11° - Madame X (Anonyme n°3) :

le 25/02/2019 – 21h06 :

Bonjour

Habitants de Rountzenheim Auenheim nous avons été informes du projet de station d epuration en bordure de notre village.

Cette nouvelle s accompagne évidemment de beaucoup d interrogations (mauvaises odeurs, valeur immobilière de nos maisons...) et de réticence

Nous aimerions savoir si d autres propositions ont été envisagees: à savoir l implantation de cette station près de la déchèterie par exemple

Merci de vos retours.

12° - Stéphanie & Franck PAULUS (16 rue des Cerisiers -67480 ROUNTZENHEIM-AUENHEIM) :

le 28/02/2019 – 16h52 :

Bonjour,

Habitant la commune de Rountzenheim-Auenheim, nous restons perplexe quant au projet de construction d'une station de traitement des eaux usées qui desservirait les communes de Sessenheim-Dengolsheim, Stattmatten, Dalhunden & Soufflenheim.

Ce projet va à l'encontre de nos intérêts & ce sur de nombreux points.

- * Les nuisances olfactives tout d'abord car nous sommes dans les vents dominants.
- * Avec un impact indirect sur notre patrimoine dont le prix sera revu à la baisse !
- * L'augmentation du volume d'eau rejetée dans la Moder
- * L'arrivée de nouvelles installations de ce type dans le futur alors que l'évolution climatique se veut très peu favorable...
- * De nombreuses zones sont classées Natura 200 ou sous la protection du biotope.
- * Etc...

Nous nous opposons donc fermement à ce nouveau projet qui va à l'encontre de nos intérêts.

En espérant pouvoir être entendus.

Très Cordialement,
Stéphanie & Franck PAULUS

13° - Monsieur Jean-Claude LAUER (ROUNTZENHEIM) :
le 04/03/2019 – 12h13 :

Bonjour,

habitant à Rountzenheim, donc directement concerné par la construction de cette station d'épuration, je souhaite vous faire part de mes considérations.

Pourquoi construire une nouvelle station et détruire encore plus notre patrimoine naturel et notre cadre de vie ? ne suffirait-il pas d'augmenter les capacités des stations déjà existantes auxquelles les communes concernées sont déjà connectées ? Pourquoi un site si proche de Auenheim alors qu'elle concerne la commune de Sessenheim et alentours ?

S'il faut construire une station, construisez-la près de la zone artisanale et commerciale entre Dengolsheim et Dalhunden (Aldi, garage, traiteur).

Nous habitons à la "campagne par choix, pour un cadre de vie "tranquille". Nous prenons en compte et acceptons les frais de déplacement professionnels et privés, avec les frais supplémentaires (augmentations de taxes (essences, etc.)) que cela engendre.

Nous subissons la pollution sonore engendrée par la proximité de l'autoroute, et dont personne ne semble se soucier, nous n'avons pas, en plus, besoin de subir la pollution olfactive générée par cette station.

cordialement

Jean-Claude Lauer

14° - Madame Michèle Uhrig (rue de la Moder - F-67480 Rountzenheim-Auenheim) :
le 04/03/2019 – 21h38 :

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant qu'habitante de Auenheim (rue de la Moder), je tiens à réagir par rapport au projet d'une station de Traitement des Eaux Usées à l'entrée de notre village.

Mes principales craintes sont les suivantes :

- nuisances olfactives
- impact écologique négatif: car augmentation du volume d'eau rejeté dans la Moder et de

Mise à jour le : 19/03/19

nombreuses zones sont classées Natura 2000 ou sous la protection du biotope
- évolution climatique certaine pour les années à venir et donc augmentation des données citées ci-dessus par rapport à leurs facteurs néfastes.

Je pense que l'emplacement de ce projet n'est pas du tout adapté et qu'il faut trouver une solution plus écologique, plus étudiée et cohérente pour autant de citoyens qui apprécient de vivre dans un coin de nature magnifique.

Je compte sur vous et sur l'avocat missionné par notre commune pour défendre nos intérêts.
En vous remerciant
Michèle UHRIG

15° - Monsieur François Uhrig (46, rue de la Moder - F-67480 Rountzenheim-Auenheim) :
le 04/03/2019 – 21h40 :

A l'attention du commissaire enquêteur,

J'habite la commune de Rountzenheim-Auenheim, rue de la Moder au numéro 46.

Après avoir appris qu'il y a un projet de construction d'une centrale d'épuration près de notre commune, je suis étonné qu'il n'y a pas d'autre solution pour l'implantation de cette installation. Il est évident que, entre autre, des nuisances olfactives vont nous importuner, que la valeur du patrimoine devra être revue à la baisse... Est-ce que cet endroit que vous prévoyez, est vraiment le plus éloigné des habitations ? certainement pas. Je vous demande de revoir ce projet et d'étudier un autre emplacement loin des habitations. Je suis sûr que vous pourrez trouver un endroit plus apte à recevoir ce projet sans incommoder la population.

Je vous prie de croire en mon profond respect que je vous porte

Cordialement

François Uhrig

16° - Madame X (Anonyme n°4) :
le 07/03/2019 – 21h55 :

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet d'installation d'une station d'épuration tout près de notre village Rountzenheim-Auenheim.

Ce type de projet soulève inévitablement des inquiétudes de par la nature des nuisances potentielles. Ce qui me gêne en particulier :

1- Cette station de Traitement des Eaux Usées va desservir les communes de Sessenheim-Dengolsheim, Stattmatten, Dalhunden et Soufflenheim. A ma connaissance, en aucun cas Rountzenheim-Auenheim (puisque nous sommes reliés à la station de Roppenheim). Il n'y a donc aucune raison que notre village souffre des nuisances liées à une installation dont il ne profite même

Mise à jour le : 19/03/19

pas.

2- Je ne vois pas pourquoi il faut se mettre précisément en bordure de ban communal au risque de déranger les voisins. Les nuisances sont les mêmes que l'on habite Dalhunden, Sessenheim ou Rountzenheim. Nous avons déjà nos nuisances, assumez aussi les vôtres et mettez la station au centre de la zone desservie. Vous ne voulez pas des inconvénients, nous non plus.

3- Si des études montrent qu'il n'y aura aucune nuisance pour Rountzenheim-Auenheim, alors il n'y en aura pas non-plus pour les 4 communes desservies par la nouvelle station. Raison de plus pour qu'elle soit installée dans un lieu propice à la jonction des 4 communes qui en bénéficieront.

4- Les eaux usées de Soufflenheim vont devoir parcourir une grande distance jusqu'à la station où elles vont être nettoyées. Si la station est installée plus près de Soufflenheim, ce sont des eaux propres qui vont parcourir la plus longue distance. En cas de rupture de canalisation, le risque de pollution est moins critique. Nous avons un joli coin de nature à portée de main (notamment classé Natura 2000 ou sous la protection du biotope), préservons-le s'il vous plaît.

J'aurais encore d'autres raisons de demander de reconsidérer ce projet. J'ai bien compris l'intérêt d'installer une station de Traitement des Eaux Usées, mais je ne vois pas pourquoi précisément en zone extrême des 4 communes. Le site a été choisi pour être le plus loin possible des zones habitées pour les 4 communes. Ce n'est sûrement pas sans raisons. Et il n'y a pas de raisons que ce soit notre village qui récupère toutes les nuisances manifestement prévisibles.

En espérant avoir été compris, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

17° - Monsieur Jean-Pierre MARREL :

le 08/03/2019 – 23h13 :

M. le Commissaire Enquêteur

Je voudrai vous faire part de ma désapprobation quant à l' installation d' une station d' épuration sur le ban de la commune de Sessenheim au nord d' AUENHEIM. Cette station d' épuration aurait pu être construite près de la déchetterie. Un échange de terrain le permettait. Les nuisances olfactives auraient été moindre.

j' habite 2 rue de l' Ancienne Gravière à AUENHEIM.

En effet toutes les nuisances olfactives seront pour les habitants d'Auenheim à cause des vents dominants Le pire sera l' été et quand il pleut. Car ces odeurs ne viennent pas de l' intérieur des murs de la station.

Alors d' où viennent-elles ?

Les eaux usées de cinq communes arrivent par des canalisations distinctes jusqu' à la station de traitement. C 'est à l' arrivée de ces effluents qu' une odeur se dégage. Que deviendront les boues sèches ? Crainte de pollution bactérienne.

Je souhaiterai :

- Savoir si la station d' épuration est classée écologique et quel impact aura la construction sur la nappe phréatique.
- Connaître, quels sont les contrôles et les garanties en ce qui concerne les nuisances olfactives, les rejets d' eaux polluées et la présence de produits interdits (métaux lourds, prion, substances chimiques nocives...).
- Afin de suivre l' indice de nuisance odorante, qu' on associe les riverains ou un « jury de

Mise à jour le : 19/03/19

nez » professionnel. Ils pourront également contribuer à assurer un contrôle du niveau de l'impact odorant de l'installation.

Cette construction aura un impact

- Sur le foncier. La dégradation de l'image de la zone ira dans le sens de la déflation du prix de l'immobilier.
- Sur le trafic routier : Bruits lors du transport des boues et des produits chimiques. Les boues sont évacuées soit sous forme liquide (stockage en silo ou dans une lagune), soit sous forme solide (par camion). Les sources de bruit sont les pompes pour le transfert des boues liquides ou des engins mobiles bruyants (camions, chargeurs, ...) pour l'évacuation des boues solides. Si la stabilisation est mal maîtrisée, la manipulation des boues solides peut occasionner des odeurs. Il faut noter que les lagunes de stockage peuvent atteindre des surfaces importantes.

Respectueusement

Jean-Pierre MARREL

18° - Monsieur MARCHANT - Auenheim :

le 09/03/2019 – 14h50 :

Bonjour,

Je ne sais pas si c'est techniquement possible mais si à tout hasard ça l'était, pourquoi ne pas construire cette station d'épuration à côté de la Déchetterie de Sessenheim et de la gravière attenante ou dans une autre zone similaire, ou en bordure d'autoroute sur les communes concernées par ce projet, au moins les communes voisines d'Auenheim - Rountzenheim, qui de surcroît n'utiliseront pas cette station, seraient moins impactées par les nuisances prévisibles apportées par cette station.

M. MARCHANT – Auenheim

19° - Monsieur Steve BREFFA :

le 12/03/2019 – 22h30 :

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,

Vous trouverez ci-joint mes observations et remarques concernant le nouveau projet de construction d'une STEU au bord de notre commune Rountzenheim-Auenheim que je n'approuve pas.

Je trouve cela complètement inapproprié de construire cette station à cet endroit.

La station devrait être construite au centre de ces 4 communes afin de réduire les distances de transferts des rejets d'eau à traiter. En plus elle sera vraiment excentré du village ayant la plus grande population Soufflenheim et ainsi ayant les plus grands volumes d'eau en rejets.

Autre remarque le rejet d'eau traité se fera à Stattmatten se qui implique encore des kilomètres de

Mise à jour le : 19/03/19

transfert d'eau inutile. Que de l'Energie gaspillée inutilement.

Dans tous ça ou est le plan climat que la communauté des communes du pays Rhéna c'est engagée à baisser les dépenses d'énergie,...???

Et faudra pas oublié les nuisances olfactives pour les habitations de la commune Rountzenheim-Auenheim qui sont dans le vents dominants.

Cordialement
BREFFA Steve

20° - Madame Karin FLECHER (10 rue des mésanges - 67480 ROUNTZENHEIM) :

le 14/03/2019 – 21h28 :

Mr le Commissaire Enquêteur,

Par la présente je me permets de m'adresser à vous pour vous signifier mon refus de voir la station d'épuration de Sessenheim se construire à proximité de ma maison.

En effet pour plusieurs raisons que je vais évoquer ci après je vous demanderais de revoir votre copie quant à l'implantation de cette station:

- tout d'abord cette proximité va être source de **nuisances olfactives**: la station va dégager des odeurs nauséabondes (même si bien sûr on va nous assurer le contraire !) et les vents soufflent non pas vers Sessenheim comme certains aimeraient nous le faire croire, mais vers Rountzenheim mon lieu de vie.

- cette proximité va aussi engendrer **une perte de valeur marchande de ma maison dont je suis propriétaire**. Qui va vouloir acheter une maison qui se situe à moins de 500m d'une station d'épuration ? Personne ! Est ce que la SDEA est prête à nous verser une contre partie financière ? sans aucun doute , non !

Est ce à moi, habitante de Rountzenheim de faire les frais d'une implantation qui a été très judicieusement choisie par le maire de Sessenheim sur le terrain le plus éloigné de son banc communal ? Non je le regrette !

- de plus je ne comprends pas comment expliquer qu'une implantation en dehors du trajet direct Soufflenheim - Stattmatten n'**engendre pas des coûts supplémentaires** ? en effet quand je vois le trajet que devront emprunter les tuyaux pour parvenir de Soufflenheim jusqu'à l'implantation choisie pour repartir ensuite jusqu'à Stattmatten je m'étonne que cela ne choque personne !

Pourquoi ne pas envisager d'implanter la station d'épuration dans le secteur de la déchetterie de Sessenheim ? Le terrain est sur le ban communal de Sessenheim et bien plus sur la ligne directe Soufflenheim /Stattmatten et est très éloigné des premières habitations (en tout cas bien plus que dans le schéma retenu pour l'instant).

- enfin bien évidemment il y aura **des conséquences environnementales** : vous n'êtes pas censé ignorer que ce secteur regorge de nombreuses zones classées Natura 2000 ou sous la protection du

Mise à jour le : 19/03/19

biotope. Aujourd'hui l'environnement est au coeur des préoccupations des Français et on devrait accepter des conséquences néfastes sur notre environnement proche sans rien dire ? ne plus croiser ces nombreuses espèces d'insectes, d'animaux au gré de nos promenades à peids, en vélo ou en canoë ? non !

Et quid du fait que le niveau de l'eau de la Moder à Stattmatten où les eaux usées vont être déversées est plus haut que l'endroit où elles vont être traitées ? Ne craignez vous pas **une remontée des eaux usées si nous devions faire face à une crue décennale** ? Où iront ces eaux remontées vers la station ? bien évidemment elles couleront bien gentiment vers Rountzenheim, ses maisons, son terrain de foot, ses rues ...

Je ne peux pas imaginer que cette implantation puisse se faire, que mon environnement de vie soit impacté par une décision qui m'apparaît comme injuste et mal placée pour toutes les raisons évoquées.

J'ose croire que vous prendrez en considération mon appel à revenir sur cette décision et que vous rendrez un jugement défavorable à cette implantation.

Sincères salutations
Karin FLECHER

21° - Madame Bénédicte Klöpfer (2 rue des Roses - 67480 Rountzenheim-Auenheim) :
le 14/03/2019 – 23h13 :

Madame, Monsieur, le commissaire enquêteur,

Concernant le projet de STEU à Sessenheim, je me permets de soulever quelques problèmes :

- La parcelle choisie ne se situe pas sur le tracé principal des conduites d'évacuation. Ces conduites feront donc un aller-retour inutile pour rejoindre la parcelle la plus éloignée du ban communal de Sessenheim. Cet allongement de tracé présente donc une déviation technique du projet et un impact inutile sur le milieu naturel.
- L'implantation de cette future STEU se situe dans une zone naturelle classée à différents titres. Les études présentées par le constructeur ne sont pas complètes et ne reflètent pas tous les impacts sur les milieux naturels. L'étude du PLUI de la communauté de communes de Pays Rhéna a en effet suggéré de classer cette zone en passage protégé pour la faune puisqu'elle permet la liaison entre différents espaces boisés. Qu'en sera-t-il avec cette construction et son espace fermé ?
- Le projet de construction se situerait à proximité d'une piste cyclable très touristique. Quelle image reflèterait-elle de notre Alsace auprès des cyclotouristes ? Le SDEA nous a fait visiter plusieurs stations d'épuration, elles étaient toutes situées en zone isolées. Pourquoi ce projet n'a-t-il pas suivi les mêmes recommandations ?
- Un bassin de vie ne peut décemment pas décider de construire sur sa limite sans se soucier des conséquences et des contraintes que cela peut engendrer sur les communes

Mise à jour le : 19/03/19

limitrophes

- Le dossier présenté est incomplet aux titres des études sur les rejets dans le cours d'eau de la Moder. Les impacts et conséquences devraient être approfondies avant de décider de sa construction

Il est indéniable que les communes de Soufflenheim, Sessenheim, Stattmatten ont besoin d'une nouvelle station d'épuration. A mon sens, les études sur le positionnement de cette future station n'ont pas été approfondies et toutes les solutions n'ont pas été étudiées quant au choix du site. Des espaces plus industriels comme celui près de la déchetterie et de la gravière seraient en effet plus adaptés pour ce type d'installation.

Au regard de ces différentes remarques et questionnement, je vous demande de bien vouloir émettre un avis négatif sur l'emplacement de cette future construction

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, le commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bénédicte Klöpfer

22° - Monsieur Fabien HENROT :

le 14/03/2019 – 23h19 :

A l'attention du commissaire enquêteur

Bonjour Monsieur,

En tant que riverain de la commune de Rountzenheim-Auenheim, je souhaite vous faire part de mon opposition au projet de construction de la station de traitement des eaux usées.

En effet, certains points du dossiers me semblent injustes envers les habitants de notre commune :

- la station n'est d'aucune utilité pour notre commune, pourtant elle est placée à proximité directe de celle-ci. Un emplacement plus proche des communes concernées aurait certainement pu être envisagé.

- Le dossier du projet de construction de la station fait mention de potentielles nuisances olfactives. Celles-ci me semblent largement sous évaluées. En effet, il n'y a aucune enquête sur les vents dominants du secteur et de la zone qui pourrait être touchée. Cela est particulièrement inquiétant pour les habitants de notre commune car il semblerait que les vents ne nous soient pas favorables. Aussi la distance avec les premières habitations de notre commune me paraît insuffisante en cas d'odeurs émanant de la station.

- Le dossier fait aussi mention d'une contre indication à être en contact avec l'eau de la Moder dans certaines situations où la quantité de matière fécales contenue dans l'eau dépasserait le seuil toléré. La mesure préventive qui serait alors mise en place (telle qu'elle est décrit dans le projet) concernerait uniquement les kayakistes, qu'en est-il des autres personnes qui pourraient avoir accès

Mise à jour le : 19/03/19

a l'eau comme des enfants jouant au bord de la rivière ? Ce point semble particulièrement inquiétant, l'accès aux bords de la Moder en aval de la station est essentiel à la qualité de vie de notre commune.

Merci de bien vouloir prendre en considération ces éléments lors de l'évaluation du projet.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Fabien HENROT

23° - Madame X (Anonyme n°6) :

le 14/03/2019 – 23h54 :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaiterais par la présente manifester mon désaccord quant à la localisation du projet de la station d'épuration.

Si je ne conteste pas le besoin de cette station (je ne peux pas juger), je conteste l'idée de considérer uniquement les souhaits des communes Sessenheim, Dalhunden, Soufflenheim et Stattmatten et de balayer les autres communes.

En effet, je ne comprends pas pourquoi le lieu retenu est celui présenté, aussi près de la commune Rountzenheim-Auenheim, commune qui ne sera même pas bénéficiaire de ce projet.

Il est évident que d'autres lieux sont plus appropriés pour ce projet: plus au sud, plus proche de l'autoroute et surtout plus éloignés des habitations de communes non concernées par ce projet.

Rountzenheim-Auenheim est une commune relativement âgée, a t-on choisi ce village car c'était plus facile et/ou simplement par soucis d'économie ? Commune sacrifiée ?

Après avoir parcouru le dossier d'enquête relatif au projet (assez long !), j'ai constaté que bien des points restaient vagues.

Notamment en ce qui concerne les nuisances aux habitants proches et les mesures pour limiter cela. L'analyse des risques et effets présentée est expéditive.

Un des points qui me tient à coeur: les nuisances olfactives.

Il existe de nos jours des technologies de traitement qui permettent de limiter fortement voire quasi-totalement les nuisances olfactives.

Le projet présente une structure "de base" sans soucis de faire au mieux, au détriment des habitations proches... Une décision purement économique ?

Ce projet ne prend pas en compte par exemple les vents dominants et se contente de présenter des mesures préventives clairement insuffisantes et économiques:

- traitement des eaux toutes les 2 à 3 semaines au plus.
- station située à "plus de 500m" du village de Rountzenheim-Auenheim.

A mon niveau, je comprends- "on se contente du minimum requis et tant pis pour les villageois voisins".

Il n'y a aucune étude réelle et proposition adéquate quant aux technologies et produits envisagés

pour traiter les eaux qui permettraient de diminuer les nuisances aux habitants proches.
Quand bien même de telles technologies et produits ne sont pas possibles, alors il faut changer la localisation de ce projet.

Enfin, je terminerai sur un point plus personnel.

Je vis depuis peu à Rountzenheim-Auenheim et me sens bien évidemment très largement concernée par ce projet.

C'est tout un projet de vie que je construis ici et j'ai la sensation que l'on dégrade une partie de ce projet. On nous annonce l'installation d'une station d'épuration à la porte de chez nous. Et c'est tout.

Mes craintes sont nombreuses:

- économiques évidemment, que vaudra ma maison dans quelques années avec toutes les nuisances que l'on nous impose ? Imaginez-vous l'impact sur nos vies ? C'est l'investissement d'une vie..

- au niveau de mon confort quotidien. Comment me réjouir d'être chez moi après 10h de travail si quand je rentre je sens des odeurs nauséabondes ? ou encore le dimanches après-midi quand je prends l'air avec mon fils ?

Quel impact sur notre santé ?

Que va t-il advenir de notre commune Rountzenheim-Auenheim ? Pourquoi nous embarquer dans ce projet qui ne nous concerne pas ?

Je suis souvent amenée dans mon travail à réaliser des analyses de risques de projets. Je connais parfois les réalités économiques et les pressions que certains projets peuvent avoir.

Selon moi, un bon projet n'est pas un projet "low cost" mais un projet bien pensé et accepté par tous. Or le dossier présenté ici n'est pas recherché, semble standardisé et est particulièrement injuste pour le village victime, Rountzenheim-Auenheim.

J'imagine que les villages de Sessenheim, Dalhunden, Soufflenheim et Stattmatten auront moins de mal à accepter cette localisation.

En ces temps difficiles comme le montre les divers soulèvements des français dans le pays, j'espère que les "petits" ne subiront pas une nouvelle fois.

J'apprécie la démarche de l'enquête publique et j'espère sincèrement que nos voix seront entendues et surtout qu'elles serviront à empêcher l'exécution aveugle et purement économique d'un projet qui aurait bien des conséquences graves sur nos vies.

J'espère qu'il ne s'agit pas encore là une technique de communication, sans espoir pour les habitants de Rountzenheim-Auenheim.

Entendez-nous, s'il vous plait.

Sincères salutations,

24° - Monsieur Michel WIEGAND (2 rue du chemin de fer - 67480 ROUNTZENHEIM-AUENHEIM) :

le 15/03/2019 – 15h49 :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis bien conscient que le problème du traitement des effluents doit être étudié avec sérieux et

Mise à jour le : 19/03/19

nécessite la mise en place d'équipements les plus performants possible. Mais je suis aussi convaincu que le choix des sites d'implantation de ces équipements doit être fait de manière judicieuse afin de garantir un impact, le plus limité possible, sur l'environnement.

L'emplacement prévu pour la future station d'épuration à SESSENHEIM ne répond pas à ces critères pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'une parcelle classée N1 et de ce fait d'une zone naturelle à protéger, sensible sur le plan écologique.
- Il s'agit d'une zone concernée au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitat.
- Il s'agit d'un emplacement, actuellement encore préservé, proche des habitations de ROUNTZENHEIM-AUENHEIM.
- Cette implantation entraînera une forte concentration de rejets dans la MODER déjà impactée par la pollution plus que de raison.
- Une solution qui présente moins d'inconvénients a été proposée et n'a pas été vraiment prise en compte pour le choix du site d'implantation.

Je compte sur votre volonté de prendre en compte avec bienveillance mes observations.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

M. WIEGAND Michel

Document clos le lundi 18 mars 2019 à 08h30.
